

Djemila : Contributions pour une valorisation du patrimoine.(Site Archéologique de Djemila antique *Cuicul*)

Mohand Akli Ikherbane
M.A.A Département, histoire et archéologie.
Université du 08 mai 1945.Guelma.

«...Puis, j'ai gagné Djemila, le chemin qui y mène demeure pour moi l'un des plus beaux d'Algérie, car il m'éloigne de l'affairement des villes et me rapproche de ce qui ne peut être vu que là... » (J Hure : Africa)

INTRODUCTION :

les fouilles extensives menées sous l'égide du service des monuments historiques français, entre 1910 et 1957, ont révélé à la postérité pas moins de 42 hectares de ruines remontées tant bien que mal et comportant essentiellement les habituels monuments composant un site romain(forum, théâtre, demeures, thermes et églises dont les sols étaient mosaïqués, temples, marchés, et divers autres locaux dont la fonction n'est pas toujours déterminée). Parallèlement, un magnifique musée de site a été édifié pour abriter les principales collections archéologiques trouvées lors des excavations particulièrement les exceptionnelles mosaïques et bien d'autres objets de la vie quotidienne.

Cette richesse architectonique et iconographique est à l'origine du classement du site sur la liste du patrimoine mondial en 1982, elle représente un atout inestimable tant sur le plan purement historique pour la consolidation et l'ancrage de l'identité culturelle, que sur celui de la promotion de la pyramide sociale à travers notamment les investissements touristiques porteurs, véritable aubaine économique pour une région assez enclavée.

Toutefois, il reste encore des potentialités innombrables à exploiter surtout dans le cadre si approprié d'une coopération avec les pays riverains qui ont accumulé un capital expérience dans le domaine de la gestion patrimoniale.

-PRESENTATION SUCCINTE DU SITE :

A moins de 50 kms au N/E de la wilaya de Sétif, se trouve la ville antique de *Cuicul* (actuelle Djemila). Ses ruines sont celles d'une colonie de déduction fondée pour les vétérans romains par l'empereur Nerva (96-98) inscrite dans la tribu *Papiria*.

A l'instar de nombreuses autres cités excessivement fouillées, *Cuicul*, se caractérise malgré quelques vides (espaces non fouillés) par une relative cohésion monumentale bien que le plan stéréotype en damier n'est pas appliqué à cause du terrain accidenté. La colonie est construite autour d'un forum encombré de bases honorifiques portant jadis des statues et entouré d'édifices publics tels que la curie municipale, le capitole, le marché des frères *Cosinius* et la basilique dite Julia et des maisons confortables pavées de belles mosaïques historiées ou purement ornementale.

SOUS LES REMBLAIS ... LES CHAINONS MANQUANTS :

Tout autour du site s'amoncellent de grands amas de terre issus des fouilles, ils regorgent de menus objets et fragments, qui n'ont pas été ramassés carrément négligés par les fouilleurs ; Y. Allais qui a dirigé les fouilles de 1942 à 1957, n'a-t-elle pas trouvé une belle lampe en bronze dans les remblais du quartier ouest ?

Les fouilles programmées n'étant pas une priorité devant les urgences de la prise en charge du patrimoine national sous ses diverses formes et périodes, des espaces déjà fouillés et presque laissés à l'abandon, des monuments qui tombent en...ruines, devant la nécessité de le protéger par un arsenal d'instruments juridiques et institutionnels, d'inventorier les millions d'objets entassés dans les musées etc., il demeure néanmoins nécessaire de penser à des sondages localisés sur ces amas de terre, particulièrement dans le cadre de chantier-écoles en collaboration avec les institutions chargées du patrimoine (ministère de la culture et ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et leurs services déconcentrés).

Ces monticules de terre formés par les dépôts successifs des remblais non tamisés, ont une importance particulière qui permettront non seulement l'enrichissement des collections exposées, mais aussi des travaux de restauration notamment des sculptures par l'apport de nouveaux éléments complétant ceux qui sont déjà entassés, cela permettra également d'obtenir des datations complémentaires plus précises, nous pouvons raisonnablement espérer que leur centre épargné par le ruissellement des eaux, présente une ébauche de stratigraphie inversée au moins du quartier central.

UNE RESERVE MUSEE :

Constituée par Mlle Y. Allais dès 1942 sur la base des documents archéologiques provenant essentiellement des fouilles du quartier ouest et de l'espace raccordant le quartier chrétien avec la place dite des Sévères. Elle se compose de 103 caisses de différentes dimensions contenant des milliers d'objets et menus fragments de matières diverses, sommairement dépoussiérés et inventoriés.

Cette réserve a connu des fortunes diverses depuis l'époque des fouilles mais elle est suffisamment représentative de la diversité des matériaux archéologiques exhumés lors des fouilles ou ramassés dans les alentours. Aménagée initialement au grenier de l'ancienne agence des fouilles attenant au musée puis réorganisé dans la nouvelle bâtisse du bloc administratif construit en 2001.

Très ruinées et (fragmentaires, la majorité des objets issus des fouilles sont entassés dans cette réserve exigüe et dans le musée composé de trois, elle ne recèle donc que les objets des premières fouilles, visiblement, celles de Monsieur et Madame de Cresolles. (1910 -1937).

- Un important et long travail de mise en valeur archéologique attend d'être fait, ces collections en souffrance depuis des lustres attendent d'être nettoyées, cataloguées, enregistrées, restaurées et inventoriées selon les normes modernes.

- Le cadre juridique et institutionnel existe pour ce genre d'initiative, particulièrement à la faveur de la création du Centre National de la Recherche en Archéologie (CNRA) dont l'une des missions est - « d'entreprendre tous travaux scientifiques et techniques en matière d'archéologie libyque punique et romaine, chrétienne et musulmane ayant pour objectif la connaissance et la délimitation des espaces archéologique considérés comme lieux

d'interaction entre les hommes et leur environnement »¹ et l'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC) qui peut mettre à contribution ses compétences pour recruter les spécialistes en restauration conservation des universités nationales. Ces collections peuvent pallier à ce manque et permettront de mettre en pratique la formation théorique acquise durant le cursus universitaire, d'autant plus que des conventions de coopération et de partenariat ont été signées par les deux institutions de tutelle.

L'inventaire des collections patrimoniales est la condition sine qua non de toute gestion, prise de décisions et intervention dans le domaine, cependant à l'exception de quelques timides et incomplètes tentatives sur les collections et le musée.

Ce travail reste à faire, mais il s'avère prometteur de surcroît s'il se réalise collatéralement dans le cadre d'une brigade interdisciplinaire complémentaire, de manière à coordonner les efforts entre la reconstitution, restauration et l'inventaire

Le nettoyage et la consolidation des éléments archéologiques avec des produits appropriés sont fort souhaitables, certains à cause notamment de l'humidité sont dans un état de dégradation assez inquiétant.

la réserve archéologique du musée de Djemila est susceptible d'être sollicitée pour maintes opérations de mise en valeur et de prise en charge du patrimoine, chose qui peut être envisagée dans le cadre d'un laboratoire de restauration ou un centre de recherche régional.

Cette perspective n'est pas nouvelle, elle a été déjà envisagée lors de l'organisation du 1^{er} atelier –école pour la conservation et la restauration des mosaïques sous l'égide de l'UNESCO du 13 septembre au 23 octobre 2003 au musée de Djemila et animé par des restaurateurs de l'Institut Central pour la Restauration de Rome au profit d'attachés de conservation. En marge des travaux d'initiation à la restauration des mosaïques, une proposition de création d'un atelier régional à été avancé et transmise aux autorités compétentes, mais sans suite à ce jour.

CES FOUILLES QUI FONT REVER :

Hormis les spécialistes du patrimoine, tout le monde évoque la poursuite des fouilles avec des airs de regrets, un œil sur le côté animation du village par la création d'emploi directs ou indirects, un autre plus malicieux sur le trésor encore enfoui dans les entrailles de ce site.

Il est évident que pour de nombreuses raisons, il est encore trop tôt pour envisager de nouvelles fouilles (sauf éventuellement celles des remblais) alors que les espaces fouillés préalablement sont livrés aux atteintes naturelles et anthropiques depuis longtemps sans aucune initiative notable hormis l'incontournable mais sommaire désherbage annuel et le gardiennage diurne de moins e moins dissuasif.

Faute d'une réelle volonté de prise en charge de ce patrimoine allant de plus en plus à vau l'eau malgré la promulgation de tout un dispositif juridique pour le protéger et le promouvoir, malgré la ratification de toutes les conventions mondiales visant ces nobles idéaux (l'Algérie étant l'un des premiers état- partie à ratifier les convention mondiale pour la sauvegarde du patrimoine culturel).

¹ <http://www.cnra.dz/?Presentation-du-CNRA>

EFFORT DE MISE EN VALEUR DU MUSEE ET DU SITE :

1) LE MUSEE

Le musée de Djemila a été conçu avant tout pour abriter environ 1600m² de mosaïques issues des fouilles, à cet effet, sans pour autant négliger la valeur des autres collections, il nous semble impératif d'axer tout effort de mise en valeur sur cette importante et délicate collection.

Le vétusté aussi bien du mortier de pose que de la bâtisse muséale et la non prise en charge des premiers sinistres (infiltration des eaux...), ont naturellement provoqué et accéléré la détérioration de certaines mosaïques à tel point que certaines sont irrémédiablement perdues.

- L'effort doit notamment porter sur le contexte muséographique de présentation qui de nos jours est loin d'être conforme, et l'entité musée-mosaïques est gravement menacée : toute intervention sur l'un ou l'autre de ce binôme soulèvera à coup sûr des questions déontologiques

A l'exception de quelques conjoncturelles tentatives de prise en charge, aucune initiative louable et surtout continue, n'a été envisagée pour endiguer l'inéluctable processus du gondolement des mosaïques, pour cela que nous insistons sur l'extrême urgence de se consacrer exclusivement à ce problème dans le cadre d'une étude exhaustive qui prendra en considération tous les aspects inhérents.

La 2ème priorité nous semble être celle de procéder à une révision totale de toute l'exposition par des spécialistes en la matière à la lumière des recommandations de la muséographie moderne alliant les paramètres de la conservation aux normes de la muséologie, bien qu'il ne soit guère aisé de prétendre à une scénographie moderne dans un contexte architectural qui ne s'y prête nullement.

-Vue la diversité et la quantité d'objets exposés, il est souhaitable de procéder à une sélection qui déterminera objectivement ceux qui doivent rester au musée et ceux qui impérativement doivent reprendre le chemin de la réserve.

- Pour une meilleure attractivité, (et par extension rentabilité), l'organisme de tutelle pourra aussi prévoir des expositions thématiques dont la mosaïque pour l'instant inamovible servira de décor de fond aux thèmes préalablement étudiés en concertation avec les autorités locales et les associations œuvrant pour la promotion du patrimoine culturels. Ces thèmes seront choisis selon la nature et la fonction des objets présélectionnés, de manière coïncide avec un événement de l'histoire contemporaine, économique ou religieuse de la région et susciter l'envie des visiteurs à revenir voir des expositions périodiquement «rafraichie » au lieu de la sempiternelle exposition permanente datant quasiment d'un siècle pour laquelle seul un guide passionné et érudit pourra donner des couleurs. La récente restructuration de l'ex Agence Nationale d'Archéologie en office de gestion et d'exploitation des biens culturels cadre avec ce genre de perspective, du moins juridiquement.

- Pour améliorer un tant soit peu l'image de marque de cette institution même dans le contexte actuel, il faudra revoir également la signalétique non seulement au niveau du support et du texte mais aussi des langues à utiliser ,un n consensus doit être trouvé entre une signalétique attrayante, éducative et informative.

- Revoir les petites opérations de maintien ayant pour but la mise en valeur des pavements de mosaïques (entoilage et consolidations avec des moyens et des produits de fortune)

- Etudier la possibilité de substituer tous les supports en calcaire sur lesquels sont posées les sculptures en marbre et les remplacer par d'autres plus adaptés ou à défaut les transférer vers la 3^{ème} salle dont le parterre n'est pas mosaïqué.

Bien évidemment, il n'est pas possible dans le cadre de cette petite contribution de signaler tout ce qui semble approprié comme possibilités de mise en valeur qui sont innombrables, néanmoins, une réflexion s'impose pour trouver le meilleur moyen de concilier l'acquis historique immuable avec les modes de gestion et de mise en valeur et en constante mutation.

2) LE SITE ARCHEOLOGIQUE

L'entretien continu du site, semble être la première action de taille possible et inévitable, car la priorité est avant tout la compréhension et la lisibilité des monuments déjà fouillés. Cet entretien ne demande ni moyens colossaux, ni étude de faisabilité préalable, additivement au désherbage qui doit être plus fréquent et avec des moyens plus importants (désherbants chimiques, débroussailleuses...) pour en finir avec la traditionnelle coupe des herbes et des ronces qui poussent aussi tôt.

Certaines structures archéologiques de plus en plus fragilisées par la vétusté et les conditions climatiques (hypocaustes, bassins viviers des péristyles, chaufferies, murettes, mosaïques encore in situ, dalles schisteuses...) doivent être périodiquement reconsolidées avec des matériaux réversibles appropriés ou à défaut en comblant certaines parties pour éviter l'accentuation de la dégradation.

La visite du site suit habituellement un parcours vallonné et assez difficile à emprunter, il doit être balisé et délimité par des gardes fous démontables tout au long de sentiers pédestres facilitant l'accès à certains monuments, agrémenté d'une signalétique appropriée et la mise à la disposition des visiteurs d'une documentation de base (prospectus, plan du site, copies d'objets, guides...)

Dans un cadre beaucoup spécialisé, quelques parties de certains monuments peuvent être des espaces archéo-floraux à travers le site, cet initiative s'avèrera importante si elle est suivie par la reconstitution d'au moins un péristyle de maison en surélevant ses murs (avec son bassin vivier, frayères et poissons, sa pergola et son système d'adduction d'eau...). l'exemple de celui de la maison dite de *Castorius* est très édifiant.

3) ENVIRONS DU SITE ET ZONE TAMPON

Enfin, et pour ne pas conclure dans ce créneau où l'on peut émettre mille et une propositions il y a lieu de penser à étudier la possibilité d'étendre la zone tampon au delà des deux oueds limitant traditionnellement le site, car même si de l'avis général la région de Djemila est (temporairement) enclavée, ce qui est de bonne augure pour le patrimoine, la bourgade moderne construite au sud du site, commence à prendre les allures d'une grande et envahissante cité à la faveur de son érection en chef lieu de Daïra (ce qui implique une forte demande en infrastructures). La ville se développe à un rythme effréné et anarchique sans aucun respect des limites et des perspectives paysagistes, particulièrement ces dernières années.

Lors d'une visite en 2002 d'un expert à l'UNESCO, l'idée d'étendre les limites du site à été évoquée pour créer une zone tampon particulièrement sur les flanc nord, est et ouest pour protéger les abords immédiats du site sans entraver l'investissement

Pour faire face au danger de la « ghettoïsation » (dont les exemples sont nombreux), l'ensemble du site et de son champ de visibilité devra faire l'objet d'une attention accrue et de l'instauration d'un cahier des charges pour les constructions des riverains conformément à la législation en vigueur (loi 98/04)

En définitive, il s'avère que tout reste à faire au sein et au tour de ce site mythique par la mise en œuvre d'un programme d'action et de sensibilisation dans le cadre d'une gestion intégrée et en impliquant tous les partenaires, pour en faire le fer de lance de la relance économique à travers la plus grande industrie du monde : le tourisme

Ainsi donc, à l'instar de la fable de J de La Fontaine, le laboureur et ses enfants, le trésor imaginé sous forme d'amphores pleines de pépites d'or existe réellement concret que dans le cadre d'une gestion rationnelle de ce site autour duquel s'articulent les espoirs de toute la population et dont la renommée a dépassé le cadre territorial.